



ETABLISSEMENT : Lycée Les Arcades
Coordonnées : 13, rue du vieux collège 21000 DIJON

Equipe de direction :
Chef d'établissement : Mme Véronique LAURE
Adjointes : Responsables pédagogiques par niveaux

CARACTERISTIQUES DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU SCOLARISES DANS L'ETABLISSEMENT :

Nombre de SHN (PES) présents dans l'établissement : 90 élèves (2016/2017)
Disciplines sportives des SHN : Athlétisme/Football/Cyclisme/Handball/Judo/Natation/Roller Course et Artistique/Rugby/Hockey Sur Glace/Motocross/VTT/Basket-Ball/Lutte/Football
Pôles - clubs rattachés à l'établissement: ASPTT Cyclisme-VTT Rockymountain/CDB/DFCO/Ligue Bourgogne Athlétisme/JDA - **Pôles :** Cyclisme/Handball filles et garçons/Hockey sur Glace/Judo/Lutte/Motocross/Natation/Roller Artistique et Course/Rugby
Niveaux de classe : Lycée Professionnel (3^{ème} PrépaPro à Terminale Bac Pro) - Lycée Général et Technologique (2nde à Terminale)
Procédures d'affectation des SHN dans l'établissement : Proposition par les responsables sportifs - Etude des dossiers par l'établissement - Décision définitive

CAPACITES D'HEBERGEMENT :

Formes d'hébergement des SHN (internat, familles d'accueil, CREPS ...): Environ 30 places (confondues filles/garçons) à l'internat des Arcades + Hébergement aux Creps et Centre de formation.

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA SCOLARITE DES SHN :

Professeur(s) référent(s) pour les SHN : Jérémy Leblanc / Professeurs principaux / Equipe pédagogique
Coordonnateur de la structure du PES : Jérémy Leblanc
Liaisons avec les familles : Jérémy Leblanc / Responsables pédagogiques / Professeurs principaux
Liaisons établissement - CREPS - club pour le suivi des SHN : Jérémy Leblanc
Aménagements de la scolarité :

- Aménagements horaires, Un élève tuteur par élève sportif pour la récupération des cours, Mise en place de cours de soutien dès la mi-septembre avec le professeur en effectif très réduit, EPS Globalisée permettant aux élèves sportifs l'arrêt des cours d'EPS en janvier afin d'éviter toute surcharge de l'organisme et ainsi tout risque de blessure supplémentaire.

SUIVI DES SHN :

Scolaire : Jérémy Leblanc / Coordonnateurs / Professeurs principaux / Tous les enseignants - Communication importante - Sollicitation et implication des entraîneurs.
Médical : Pas de suivi particulier au lycée. Présence d'une infirmière au sein de l'établissement.
Psychologique : Pas de suivi particulier au lycée. Intervention de L. Riune (Psychologue) lors des semaines de globalisation.
Diététique : Pas de suivi particulier au lycée. Intervention de J. Rebeyrol (Nutritionniste) lors des semaines de globalisation.

PARCOURS D'ORIENTATION DES SHN : Bilans toutes les 6 semaines avec l'équipe pédagogique. Mise en place de rdv avec la conseillère d'orientation.

PROJETS PARTICULIERS DESTINES AUX SHN : (parcours citoyen)

- Élection de délégués pour les élèves sportifs (Projet)
- Amener les élèves à s'organiser de manière autonome et à communiquer afin d'être acteur de son double projet (Construction d'un EDT personnalisé par les élèves sportifs eux-mêmes via la messagerie du lycée Les Arcades- Autonomie, Organisation, Responsabilisation)

MESURES DE VALORISATION ET DE PROMOTION DES SHN

- Transmission des informations sur les matchs et les compétitions des élèves sportifs
- Communication des résultats et participations aux compétitions internationales aux enseignants des élèves sportifs
- Projet de remise de récompenses de fin d'année avec réception de l'ensemble des entraîneurs avec cocktail/repas de fin d'année.